

## PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

### Précisions complémentaires de l'autorité française de pharmacopée

A. Les souches pour préparations homéopathiques d'origine végétale ou animale décrites dans la Pharmacopée française sont généralement préparées par macération selon les procédés suivants :

#### **Teintures mères de drogues d'origine végétale.**

Méthode 1.1.10 de la monographie générale : *Méthodes de préparation des souches homéopathiques et déconcentration (2371)*.

#### **Teintures mères de drogues d'origine animale.**

Méthode 1.1.11 de la monographie générale : *Méthodes de préparation des souches homéopathiques et déconcentration (2371)*.

#### **Macérats glycinés.**

Méthode 2.1.3 de la monographie générale : *Méthodes de préparation des souches homéopathiques et déconcentration (2371)*.

#### **ESSAI DES MACÉRATS GLYCÉRINÉS**

**Ethanol (2.9.10)**. Effectuez la détermination de la teneur en éthanol dans les macérats glycinés. La teneur en éthanol correspond à celle indiquée.

**Méthanol et 2- propanol (2.9.11)**. Sauf indication contraire, les macérats glycinés ne contiennent pas plus de 0,05 pour cent V/V de méthanol et de 2-propanol respectivement.

#### **CONSERVATION**

À l'abri de la lumière.

### **B. Granules pour préparation homéopathiques (2153).**

**Désagrégation (2.9.1- Essai A)**. Procédez à l'essai de désagrégation en utilisant de l'eau R.

La taille de l'ouverture du treillis métallique placé sous la plaque inférieure doit être adaptée à la taille des granules pour préparations homéopathiques. Introduisez 1g de granules pour préparations homéopathiques dans chacun des 6 tubes. Les granules pour préparations homéopathiques se désagrègent en moins de 10 min.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*